

## **Violences familiales : donner l'alerte**

Ces dernières semaines, le confinement à domicile aggrave les violences domestiques, et le huis clos familial accentue le danger pour les femmes et les enfants. La vigilance de chacun face à ces violences est cruciale : cris, hurlement, coups, pleurs... à la moindre suspicion dans votre voisinage, il faut alerter.

- **Par téléphone**

En composant le **17** : numéro de la police, en cas d'urgence immédiate.

En composant le **119** : numéro de téléphone anonyme et gratuit, 24 heures/24, 7 jours/7, dédié à la protection des enfants et adolescent-es en danger.

En composant le **39 19** : numéro de téléphone anonyme et gratuit, du lundi au samedi de 9h à 19h. Numéro dédié à la protection des femmes en danger.

- **Par SMS**

En composant le **114** : il s'agit d'un numéro d'urgence qui permet d'alerter par SMS la police, la gendarmerie, le SAMU ou les pompiers (selon votre localisation). Ce numéro est accessible 24 heures/24, 7 jours/7.

À l'origine, il s'agit d'un numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : il vient d'être élargi à toutes les victimes de violences intrafamiliales qui ne peuvent pas sortir de chez elles, ni faire de bruit en raison du confinement.

- **Par Internet**

Via la plateforme gratuite et anonyme mise en place par le gouvernement. Elle fonctionne 24 heures/24, 7 jours/7 : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

- **Un dispositif en pharmacie**

Les victimes de violences familiales peuvent désormais **donner l'alerte et se réfugier dans les pharmacies**, à la demande du Ministère de l'Intérieur.